

ADMISSION EN 1^E ANNEE

Concours d'entrée des 9, 10, 11, 12 et 13 mai 2022

Madame, Monsieur,

Vous vous inscrivez pour le concours d'entrée en 1^{er} année à l'Ensa Dijon.

Afin de valider votre candidature, merci de compléter le formulaire en ligne et téléverser (au format pdf) **pour le 18 mars 2022 dernier délai** votre dossier administratif comportant :

- Une lettre de motivation présentant les raisons de votre choix pour entrer en première année à l'Ensa Dijon et précisant vos approches de l'art et du milieu artistique, vos intérêts personnels, vos lectures, films, visites d'expositions ;
 - Pour les bachelier.e.s, le diplôme du baccalauréat ou son équivalent ;
 - Pour les candidat.e.s actuellement en terminale ou inscrit.e.s dans un établissement d'enseignement supérieur, un certificat de scolarité ;
 - Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ;
 - Pour les candidats de nationalité française, copie de l'attestation de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou copie de l'attestation de recensement si non encore effectuée ;
 - Pour les boursiers 2021-2022, la notification de bourse sur critères sociaux, recto-verso (pour être exonéré des frais d'inscription) ;
 - Une photo d'identité ;
 - Pour les candidat.e.s de nationalité étrangère, un test de connaissance du français niveau B2 minimum (TCF ou DELF). Exception : le niveau B1 est admis en 1^{er} année, mais l'étudiant.e devra obtenir le niveau B2 avant le passage en 2^e année. Cet examen peut être passé :
 - A l'étranger, dans les institutions habilitées telles que les ambassades de France (service de coopération et d'action culturelle), les alliances françaises, le consulat général de France, les universités ;
 - En France, dans les centres agréés par le CIEP (centre international d'études pédagogiques). Les coordonnées de ces centres, les dates et les modalités d'inscription sont indiquées à l'adresse Internet suivante : www.ciep.fr
 - Paiement des frais d'inscription de 37 euros (pour les non-boursiers) **pour le 18 mars 2022 dernier délai** :
 - Soit par virement, demander les coordonnées bancaires au Régisseur de recettes à f.vernardet@ensa-dijon.fr
Pour les étudiants étrangers, le paiement par virement est obligatoire.
 - Soit par chèque libellé à l'ordre du « Régisseur de recettes Ensa Dijon ». Le chèque est à rédiger à l'encre noire ou bleue et ne doit être ni rayé, ni raturé, ni plié. Le chèque sera envoyé, accompagné de la fiche d'inscription imprimée, par courrier à :
Ensa Dijon – Concours 2022, 3 rue Michelet, BP 22566, 21025 Dijon Cedex.
- Les frais d'inscription ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un remboursement.
- Ne pas envoyer de dossier artistique

Le dossier est à enregistrer en ligne > <https://www.ensa-dijon.net/inscription>

Une convocation vous sera adressée mi-avril.

Le jour de l'épreuve (indiqué sur votre convocation), vous devrez apporter à l'école un dossier artistique personnel témoignant de votre travail, constitué de préférence de documents originaux (sélection de 10 à 15 travaux).